## Informations pratiques



Pour toute question, vous pouvez vous adresser aux équipes de soins ou contacter, **de préférence par mail** :

#### Célia NATOWICZ

- celia.natowicz@ght-yvelinesnord.fr
- 30 01 30 91 84 92

### Lauren LEJEUNE

- lauren.lejeune@ght-yvelinesnord.fr
- **30** 01 30 91 84 92



## Pôle de psychiatrie

Services d'hospitalisation des Quatre Vents et structures extra-hospitalières

Programme d'éducation thérapeutique de prise en charge des troubles psychotiques

# Épisodes psychotiques Maladies bipolaires Schizophrénies







# Pour qui ?

## L'éducation thérapeutique (ETP) s'adresse :

- à tout patient souffrant d'un trouble psychotique aigu ou chronique stabilisé et souhaitant échanger, comprendre et parler de ses difficultés et de ses craintes;
- à ses proches afin qu'ils puissent comprendre ce dont le patient souffre.

## » Pourquoi?

### L'ETP permet au patient :

- d'acquérir les compétences dont il a besoin pour se rétablir;
- d'avoir une complémentarité aux soins pratiqués par les équipes des services hospitaliers et des structures extra-hospitalières;
- de l'aider à vivre plus sereinement ;
- de devenir expert de sa maladie et acteur dans sa démarche de rétablissement.

# Les 4 étapes de l'éducation thérapeutique

